

2012



Auteur : Agnès Hulin
Date : 10/07/2013
Réf: PEST_INT_12_011



[MESURE DES PESTICIDES DANS L'AIR EN POITOU-CHARENTES SYNTHESE DE LA CAMPAGNE 2012]

Agglomération de Poitiers (Vienne 86), Cognacais (Charente 16) - Campagne annuelle

Contexte

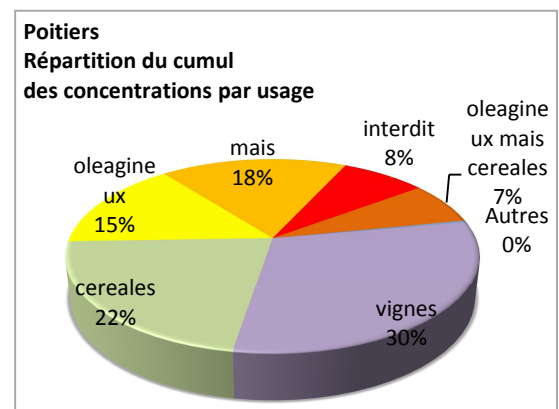
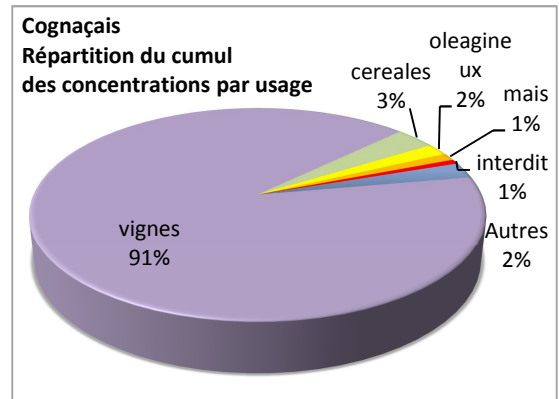
Alors qu'il existe dans l'eau ou les aliments des normes relatives à la concentration maximale des phytosanitaires, il n'existe toujours pas à ce jour de norme concernant la présence de ces molécules dans l'air. Et pourtant, chaque année, et ce quelle que soit la typologie du site étudié (rural ou centre urbain), plus d'une vingtaine de molécules phytosanitaires sont détectées dans les prélèvements d'air réalisés par ATMO Poitou-Charentes.

Les mesures de pesticides dans l'air sont assurées sur la région depuis près de 15 ans, permettant de tracer un historique riche d'enseignements. Au niveau national, plusieurs associations de mesures de la qualité de l'air (AASQA) assurent un suivi annuel des phytosanitaires dans l'air. L'historique des mesures dans l'air alimente aujourd'hui les réflexions menées tant au niveau national que régional dans le cadre du plan Ecophyto 2018 ou du PNSEII (Plan National Santé Environnement), décliné au niveau local à travers le PRSEII.

Campagne de mesure 2012

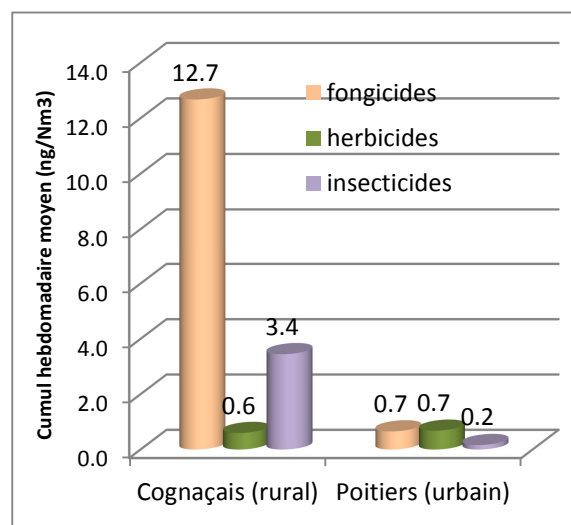
En 2012, comme chaque année, des prélèvements d'air ont été réalisés de février à décembre sur le site de référence de Poitiers dans le quartier des Couronneries. Ce site « fixe », situé en zone urbaine, permet de suivre de manière objective l'évolution des concentrations dans l'air d'année en année près d'une zone de grandes cultures.

En parallèle, les mesures de phytosanitaires dans l'air ont eu lieu de février à décembre en plein cœur de la zone viticole du Cognaçais. Les zones viticoles sont d'intérêt majeur pour l'étude des phytosanitaires car la vigne est de loin la culture la plus consommatrice de ces produits, en particulier de fongicides ; elles représentent à elles seules 26% des consommations régionales de fongicides, soit 12,2 kg/ha contre 1,5 kg/ha pour une culture comme le maïs (source FREDON, données 2005). Le préleveur n'était pas situé immédiatement à côté des vignes mais au centre d'un village, de manière à être représentatif de l'exposition des populations vivant dans ce secteur. Les prélèvements et analyses sont réalisés suivant les normes AFNOR XP X43-058 et AFNOR XP X43-059.



Résultats des campagnes 2012

En 2012, les concentrations moyennes de pesticides mesurées dans l'air sur Poitiers restent proches voire un peu inférieures à celles des années précédentes. En revanche sur le site du Cognaçais, les concentrations sont nettement plus élevées que sur Poitiers ou que sur les autres sites étudiés par ATMO



Poitou-Charentes ces dernières années pour les fongicides et insecticides. L'étude des concentrations par culture cible sur le site du Cognaçais montre très nettement la prédominance de l'impact des traitements viticoles sur la présence des

pesticides dans l'air.

Sur Poitiers, la répartition est plus diversifiée, entre les grandes cultures (céréales, oléagineux, maïs) et la vigne. Mais contrairement aux années précédentes, c'est l'impact de la vigne qui domine en 2012 sur la capitale régionale, avec 30 % de pesticides issus des traitements de la vigne contre seulement 5 % en 2011, et ce malgré l'absence de surfaces viticoles significatives autour de Poitiers.

Les mesures menées en zones viticoles en 2012 viennent conforter les conclusions des campagnes déjà menées en 2006 sur le Cognaçais par ATMO Poitou-Charentes. La présence des fongicides et insecticides est nettement plus abondante à proximité des vignes que dans les zones de grandes cultures. Des pics d'insecticides ont notamment été mesurés début et fin juillet lors des périodes de traitements obligatoires pour la lutte contre la flavescence dorée.

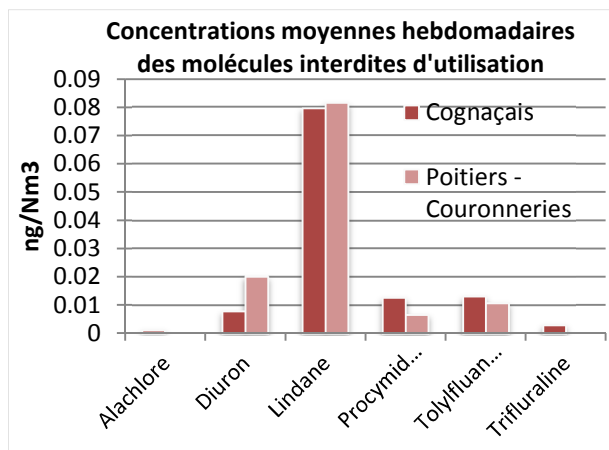
Une année au climat particulièrement humide

L'année 2012 se révèle être une année aux conditions climatiques particulières, favorables au développement des maladies ayant entraîné des traitements fongicides importants, en particulier sur la vigne. L'année 2012 aura connu des concentrations en **folpel** particulièrement abondantes, jusqu'à fortement impacter un site urbain éloigné des zones viticoles comme Poitiers.

Des molécules interdites d'utilisation encore présentes dans l'air

Six molécules interdites d'utilisation ont été détectées dans l'air en 2012, dont 3 herbicides (**diuron**, **alachlore**, **trifluraline**), deux fongicides (**procymidone**, **tolyfluanide**) et un insecticide (**lindane**).

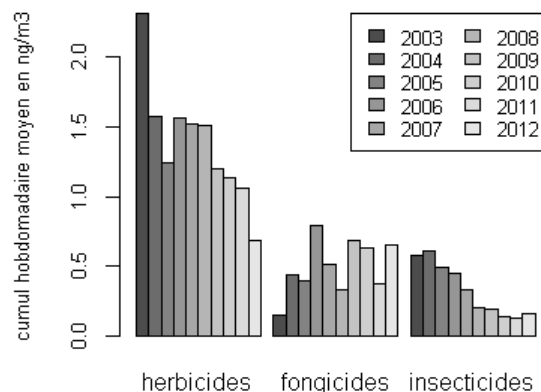
Le cas du **lindane**, insecticide interdit depuis 1998, est préoccupant puisqu'il est encore présent dans des concentrations



non négligeables sur les deux sites. On retiendra cependant que les concentrations ont fortement diminué depuis 10 ans, et diminuent encore en 2012.

Evolution annuelle des concentrations sur le site de référence de Poitiers

Les tendances à la baisse observées depuis



2003 sur les concentrations d'herbicides se poursuivent en 2012, et ce malgré un nombre plus important de molécules détectées.

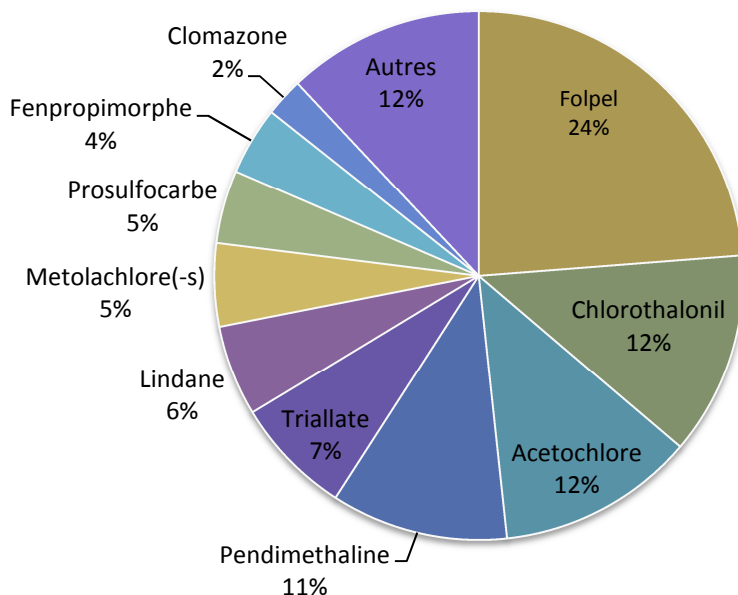
Les concentrations d'insecticides gardent un niveau comparable à celui de ces 5 dernières années, là encore malgré un nombre nettement plus important de molécules détectées.

Les concentrations de fongicides, plus dépendantes des conditions climatiques ont une variabilité inter-annuelle plus élevée ; 2012 a connu des épisodes très humides au printemps et très chaud en été,

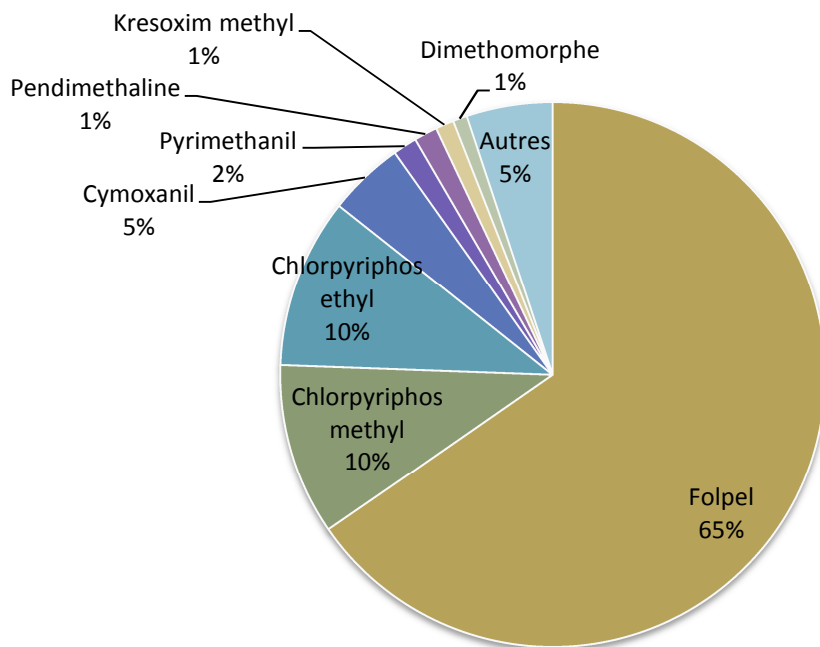
en conséquence de quoi les traitements fongicides ont été plus importants de même que les concentrations et nombre de molécules détectées.

Les principales molécules détectées dans l'air des deux sites (concentrations cumulées)

Agglomération de Poitiers - Cumul 2012



Cognaçais - Cumul 2012



ATMO Poitou-Charentes

12, rue Augustin Fresnel - ZI de Périgny / La Rochelle- 17 184 Périgny cedex

tél : 05.46.44.83.88 - fax : 05.46.41.22.71

courriel : contact@atmo-poitou-charentes.org